



ASSOCIATION CULTUELLE LES TÉMOINS de JÉHOVAH DE FRANCE

Association cultuelle régie par la loi du 9 décembre 1905
Bureaux : 2, rue Saint-Hildevert, 27400 Louviers
Adresse postale : B.P. 625, 27406 Louviers Cedex
Téléphone : 02.32.25.55.55 - Télécopie : 02.32.25.56.56

Le 1^{er} octobre 1999

Frère :
Congrégation :

Cher pionnier,

“ Merci ! Merci ! Merci ! ” C'est ainsi que commencent de nombreuses lettres de pionniers qui expriment leur reconnaissance pour la modification importante de l'objectif horaire proposé aux pionniers, modification annoncée au début de l'année de service 1999. Partout dans le monde, les pionniers ont exprimé avec force leurs sentiments à ce sujet. Beaucoup ont dit que c'était la réponse à leurs prières. Un pionnier du Nigeria a écrit : “ C'est vraiment très gentil. ” Est-ce ce que tu as ressenti quand tu as appris la nouvelle ?

Les lettres des pionniers parlent aussi des nombreuses responsabilités qu'il leur faut trouver le temps d'assumer : leur service de pionnier, leur famille, leur travail, leur étude individuelle, la préparation des réunions et l'aide aux malades et aux membres âgés de la congrégation. Les pionniers qui travaillent dur en qualité d'anciens doivent s'acquitter en plus de lourdes responsabilités dans la congrégation. Aussi la Société désire-t-elle adresser ses sincères remerciements à tous les pionniers pour l'excellent travail accompli au cours de l'année de service 1999.

Comment faut-il considérer la réduction du nombre d'heures requis ? Quand, en 1976, l'objectif horaire pour l'année a été réduit de 1 200 à 1 000 heures, dans sa lettre du 1^{er} octobre 1976 adressée aux pionniers la Société posait cette question : “ Cette réduction dans le nombre des heures signifie-t-elle que l'œuvre de prédication est devenue moins urgente ? ” “ Pas du tout ! ” répondait-elle. “ Chaque jour qui passe augmente l'importance de cette œuvre. La grande tribulation déterminera l'avenir de chaque humain. L'espérance de survie dépend de la façon dont nous réagissons à l'écoute de la bonne nouvelle. Dans toute l'histoire humaine, aucune activité n'a revêtu tant d'importance en raison de son caractère urgent et des bienfaits qu'elle promet. Ainsi, ces nouvelles dispositions ont pour but d'aider ceux qui sont pionniers à persévérer dans cette activité et de permettre à d'autres de se joindre à eux dans cette forme de service. Cette disposition est prise non parce que l'œuvre se ralentit, mais au contraire parce qu'elle s'accélère (2 Thessaloniens 3:1). Nous sommes certains qu'un plus grand nombre de frères et sœurs viendront grossir les rangs des pionniers, ce qui intensifiera l'œuvre de prédication et d'enseignement, laquelle touche à sa fin. ” Ces propos s'appliquent avec tout autant de force à notre époque, alors que nous approchons de l'an 2000. Nous espérons sincèrement que cette modification de l'objectif horaire te permettra de poursuivre ta carrière de serviteur à plein temps, tout en restant équilibré et joyeux.

Maintiens un emploi du temps pratique et souple. Bien que le nouvel objectif corresponde à moins de 17 heures par semaine, tu jugeras sans doute pratique de prévoir dans ton emploi du temps un peu plus de 17 heures de prédication par semaine. En effet, selon Ecclésiaste 9:11, “ temps et événement imprévu leur arrivent à tous ”. Si tu prévois seulement 17 heures de prédication chaque semaine, comment feras-tu si tu as besoin de vacances, si des amis te rendent visite, si des intempéries perturbent ton activité, si tu dois assumer des responsabilités supplémentaires dans la congrégation ou si la maladie t'empêche de prêcher pendant plusieurs jours ? Après avoir mentionné quelques difficultés courantes, un pionnier a dit : “ Il n'y a guère de mois où nous ne rencontrons pas au moins une de ces difficultés. ” Est-ce ton cas ? Proverbes 22:3 déclare : “ Il est astucieux celui qui, ayant vu le malheur, s'est alors caché. ” Si, prévoyant l'imprévisible, tu es régulièrement en avance sur ton emploi du temps, lorsque le “ malheur ” arrivera tu n'ajouteras pas à ton inquiétude en devant te battre pour rattraper le temps perdu. Bien sûr, des situations exceptionnelles peuvent t'empêcher d'atteindre l'objectif horaire, mais ton emploi du temps devrait être

assez souple pour te permettre de surmonter le genre de difficultés que tout le monde rencontre couramment. Quand un pionnier réussit à bien suivre son emploi du temps, cela contribue beaucoup à la joie de son service.

Garde présent à l'esprit que le *minimum* requis des pionniers permanents est 840 heures par an. Si ta situation te permet de passer plus de temps dans le service et que tu le fasses, tu te procureras des bénédictions supplémentaires. — Proverbes 3:27 ; voir 2 Corinthiens 9:6.

De bons mobiles augmentent la productivité et la joie. Servir comme pionnier ne doit évidemment pas se limiter à atteindre un objectif horaire. Paul a donné ce conseil à Timothée : " Exerce-toi en ayant pour but l'attachement à Dieu. " (1 Timothée 4:7). Chaque chrétien devrait considérer ses efforts dans le ministère comme une expression personnelle de son attachement à Jéhovah Dieu. Le service de pionnier peut t'aider dans ce domaine. Au lieu de faire que ta participation à la prédication ne soit qu'une activité routinière nécessaire pour atteindre tes objectifs de pionnier, pense plutôt qu'elle est un moyen de louer ton Créateur. Si d'autres chrétiens jouissent de biens matériels auxquels tu dois renoncer, considère cela joyeusement comme un sacrifice par lequel tu prouves ton amour pour Jéhovah et ton attachement à sa personne. C'est en effet une formation permettant de développer l'attachement à Dieu.

Ton ministère sera à coup sûr plus productif si tu lui accordes un grand prix. Tel un ministre dévoué, efforce-toi consciencieusement d'atteindre l'objectif, qui est d'accroître les intérêts du Maître (voir Matthieu 25:14-30). Rappelle-toi que la souveraineté de Jéhovah est exaltée quand tu parles clairement de la question de la domination universelle au plus grand nombre possible de personnes à qui tu communique la bonne nouvelle du Royaume, nouvelle qui donne la vie. À propos du but de son ministère, une pionnière a écrit : " Je ne veux pas que mon service de pionnier se limite à des heures. Je veux qu'il me permette de trouver ceux qui ' sont dans la disposition qu'il faut '. J'aime Jéhovah Dieu et j'aime les gens. Je constate que, comme l'a dit Jésus, ces derniers sont ' dépouillés et éparpillés comme des brebis sans berger '. Je désire être utilisée pour diriger autant de personnes que je le peux vers le culte de Jéhovah. " Réfléchis. Ton service de pionnier serait-il très différent si on exigeait de toi non pas un certain nombre d'heures, mais un certain nombre de rencontres ou de discussions avec les gens ? Cela aurait-il parfois un effet sur le nombre de proclamateurs que tu emmènerais dans ton groupe ? Ne pourrais-tu pas chercher à être plus habile pour ce qui est de rencontrer les gens là où on peut les trouver, d'entamer des conversations ou de commencer des études bibliques ? Dans la limite de tes possibilités, ne pourrais-tu pas t'efforcer d'accomplir ton ministère à des heures où l'on rencontre probablement plus de gens ? Il est vrai que les gens réagissent très différemment selon les territoires. Toutefois, si tu t'efforces d'être productif et si tu considères chaque aspect de ton service de pionnier comme une expression de ton attachement personnel à Dieu, cela t'aidera à en retirer une profonde satisfaction, à obtenir le maximum de résultats possible dans ton territoire et à t'attirer l'approbation de Jéhovah. — Romains 12:11 ; 1 Corinthiens 10:31.

Réfléchis donc fréquemment à ces questions : Pourquoi est-ce que je consacre du temps au ministère ? Qu'est-ce que je souhaite accomplir au juste ? Comment puis-je atteindre au mieux mon objectif ? Cela t'aidera à faire en sorte qu'avant tout ton service de pionnier te permette de ' t'exercer en ayant pour but l'attachement à Dieu '. En effet, comme Paul l'a rappelé ensuite à Timothée, " l'attachement à Dieu est utile à toutes choses puisqu'il a la promesse de la vie présente et de celle qui est à venir. Fidèle et digne d'être acceptée est cette parole. Car c'est pour cela que nous travaillons dur et que nous luttons ". — 1 Timothée 4:8-10.

Que Jéhovah te bénisse abondamment tandis que tu continues de ' travailler dur et de lutter ' pour accomplir pleinement ton ministère durant l'année de service 2000 ! Sois assuré, cher pionnier, de nos prières et de notre chaleureux amour chrétien.

Tes frères,

*Association Cultuelle
Les Témoins de Jéhovah
de France*